

Beloil le 11 novembre 2010

Monsieur Pierre Arcand,
Ministre du Développement durable, de l'Environnement
et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

ENVOI PAR COURRIEL
ministre@mddep.gouv.qc.ca
(original par courrier)

Objet : Projet de stabilisation des berges de la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223 entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Monsieur le Ministre,

Bureau
du *Président*

Le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR), organisme à but non lucratif, a pour but de promouvoir la vision de gestion intégrée par bassin versant pour l'ensemble de son territoire.

Sa mission est d'œuvrer à développer une approche écosystémique basée sur la concertation entre les différents usagers de l'eau relative à la gestion intégrée des ressources et activités par bassin versant dans une démarche de développement durable sur son territoire. Les moyens déployés pour atteindre cet objectif consistent à sensibiliser, informer et éduquer l'ensemble des usagers de l'eau sur le concept de gestion intégrée par bassin versant tels que les conflits d'usages relatifs à l'eau.

*Président
fondateur
du
Regroupement
des
organisations
de bassin
versant
du Québec
(ROBVQ)
2002-2003*

Comme vous le savez, le COVABAR est un des 40 organismes/zones de bassin versant reconnus par votre ministère et son mandat principal est d'élaborer un Plan directeur de l'eau à l'échelle du bassin versant en consultant la population et en sollicitant l'expertise locale.

Notre présente intervention découle du fait que ce projet du ministère des Transports aura une influence marquée sur la gestion du territoire et sur la santé et la qualité de vie des écosystèmes aquatiques et des citoyens concernés du bassin versant de la rivière Richelieu.

C'est pourquoi nous demandons que le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) tienne des audiences publiques sur ce projet afin que la population touchée par ce projet puisse avoir les informations pertinentes et l'opportunité de s'exprimer sur ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président de COVABAR,



Hubert Chamberland,
architecte et urbaniste